



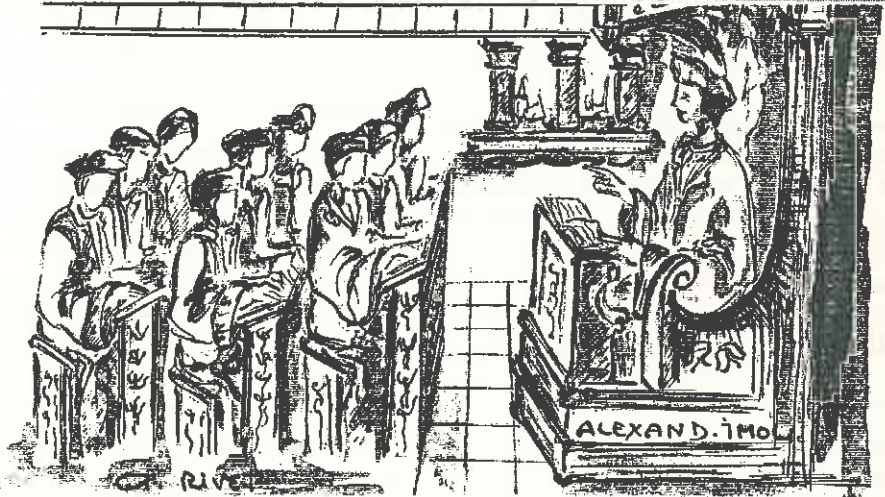
LE JOURNAL DE PARIS I PANTHEON - SORBONNE

SCIENCES ECONOMIQUES ET DE GESTION-SCIENCES HUMAINES-SCIENCES JURIDIQUES ET POLITIQUES

N° 20 Présidence de l'Université - EPICURE - 12 Place du Panthéon 75005 PARIS MAI/JUIN 1993

EDITORIAL

La cérémonie du 1er juillet 1993 de remise des insignes de Docteur Honoris Causa de notre université à Monsieur Federico Mayor, Directeur Général de l'UNESCO a été unanimement appréciée. La personnalité du récipiendaire, la qualité des interventions de Madame le Recteur Gendreau-Massaloux et de notre collègue le Professeur Léon Pressouyre, la remarquable organisation que nous devons à la compétence et au dévouement de Madame Annie Noyé, assistée de Mesdames Martine Merlin et Valérie Pateau, ont contribué largement à la réussite de cette manifestation. Celle-ci a été pour moi l'occasion d'affirmer la dimension internationale de notre université, de dire notre engagement à développer sans relâche nos actions en direction des pays étrangers et notre attachement à accueillir dans les meilleures conditions les étudiants et les enseignants chercheurs originaires de ces pays. A partir du postulat, à mon sens fondamental, qu'il ne peut y avoir dans chaque pays de système éducatif fiable sans universités de qualité, notre mission de formation et d'encadrement à la recherche, d'étudiants originaires des pays en voie de développement est tout à fait primordiale. Les enseignants-chercheurs que certains d'entre eux deviendront, doivent constituer l'encadrement universitaire de leurs pays d'origine. Il en va de l'indépendance et du développement économique et social de pays dont l'avenir pèsera lourd dans un équilibre mondial pour le moins fragile. Pour cela nous devons à tout prix imaginer des formules efficaces qui inciteraient ces jeunes collègues à retourner enseigner et diriger des recherches dans leurs pays sans pour autant les couper de nos universités. Il est certes très tentant de garder pour nous les meilleurs d'entre eux, comme cela est trop souvent le cas, mais il faut penser à ces pays qui ont tant besoin de leurs concours. J'ai lors de mon discours proposé la mise en place d'une collaboration entre l'UNESCO et l'université afin de créer des chaires spécifiques, au bénéfice de ces jeunes enseignants-chercheurs. Au terme de leur recrutement ils auraient à effectuer chaque année une moitié de leur service dans leur pays d'origine, l'autre moitié dans nos universités afin de préserver des contacts essentiels au bon déroulement de leurs



Les enseignants doivent répondre à cet appel...

carrières. Une telle mesure, quoique modeste, me paraît être d'application aisée et s'avèrerait rapidement opérationnelle.

Lors de cette même cérémonie, j'ai eu le plaisir de présenter la richesse pluridisciplinaire de notre université. Le regroupement de disciplines aussi variées fait notre force et pour des raisons évidentes, notre faiblesse. Il faut que chacun prenne pleinement conscience qu'ensemble nous formons un édifice unique dont le prestige et l'originalité proviennent pour une large part de cette union. Il serait fort regrettable que la proposition de loi permettant de déroger à certains articles de la loi de 1984, incitât certaines de nos composantes à se réclamer d'une indépendance illusoire, qui n'aboutirait à mon avis qu'à les affaiblir dans une compétition où seules les structures cohérentes et larges pourront survivre et se développer.

La loi de 1984 est bien évidemment trop pesante. Il nous faut impérativement l'assouplir pour permettre à nos universités de répondre encore mieux et avec plus d'efficacité à ce qu'on attend d'elles. Nous devons saisir l'opportunité qui nous est offerte sans prendre le risque de briser un système cohérent qui a su ces dernières années, montrer ses grandes facultés d'adaptation ainsi que ses capacités de large ouverture aux réalités socio-économiques de notre temps tout en conservant un caractère unique en termes de formation et de recherche.

Georges Haddad
Président de l'Université

BILLET

REVENDICTIONS DE L'ETUDIANT D'AUJOURD'HUI Par François Luçhaire

Vingt cinq ans après Mai 1968, que revendique l'étudiant d'aujourd'hui ?

Toujours plus de travail, la jeunesse d'aujourd'hui craint pour l'emploi ; l'étudiant pense que plus il aura travaillé et plus sûr et plus convenable sera son emploi ; des examens "blancs" presque chaque semaine voilà ce que l'on réclame un peu partout aussi bien dans les classes terminales de lycées que dans les universités. L'étudiant est très sévère pour le professeur qui ne le fait pas travailler assez et qui ne donne pas lui-même l'exemple tant par le sérieux de son enseignement que par la façon dont il suit et encourage l'effort de ceux qui l'écoutent.

Certes, c'est à l'étudiant qu'il appartient de compléter l'enseignement ne serait-ce qu'en lisant les traités et les revues spécialisées.

suite en page 2

AU SERVICE DES ETUDIANTS

ECHOS DES UFR

UFR 04 :

Des étudiants de licence d'arts plastiques de Paris I ont mis en espace leurs travaux à la Galerie J. et J. Donguy (57 rue de la Roquette 75011 Paris) les 28 et 29 mai, avec le concours d'enseignants de l'université de Paris I : MM. Donguy, Marti, Roué et Journiac.

Des étudiants du DEA d'arts plastiques exposaient leurs travaux du 15 au 30 juin à l'atelier mémoire de l'Hôpital Corentin Celton, (37 Bd Gambetta 92130 Issy les Moulineaux). Cette exposition bénéficiait du concours d'enseignants d'arts plastiques : M.M. Journiac, Gobillot, Sagaut, Xenakis.

UFR 05 :

L'association du DESS de droit des affaires et fiscalité de Paris I (UFR 05) a organisé un colloque sur le thème "1993 : quelles privatisations ? interrogations, réflexions", le mardi 25 mai dernier au Sénat - Palais du Luxembourg. L'ouverture des travaux était prononcée par le professeur Jean Schmidt, directeur du DESS de droit des affaires et fiscalité de Paris I.

Contact : ADDAF Paris I - Vincent de Fresquet, 93 avenue Paul Doumer 75116 Paris, tél. 45 20 24 90, Fax : 47 20 69 12.

UFR 06 :

L'association Sorbonne-Finance a organisé une présentation de l'ouvrage de Jean-Michel Charpin "L'économie française en perspective", suivi d'une conférence le 5 mai 1993 appartement décanal centre Panthéon.

DESS ERGONOMIE ET CONCEPTION DES SYSTEMES DE PRODUCTION

Le DESS "Ergonomie et conception des systèmes de production" a été créé à la dernière rentrée universitaire. Ce nouveau diplôme d'études supérieures spécialisées ne manque pas d'originalité. Dans sa conception tout d'abord puisqu'il a été élaboré en concertation avec trois établissements : l'École nationale d'ingénieurs de Saint-Etienne (ENISE), l'École d'architecture de Paris-La Villette et le Centre d'Éducation Permanente (CEP) de Paris I Panthéon-Sorbonne. Dans sa finalité ensuite, puisqu'il part du principe que "l'activité de travail est au cœur de la performance des systèmes de production..." et que l'architecture doit s'adapter au monde du travail. Ingénieur de l'ENISE, ergonomes de Paris I et architectes de Paris-La Villette poursuivent leur coopération sous forme de conférences communes et d'échanges d'informations. De plus, les 18 étudiants du DESS premier cru et leurs professeurs

ont été accueillis à St-Etienne pour un séjour d'une quinzaine de jours. Pour M. Victor Martino, directeur de l'ENISE de Lyon ce DESS est "très fort pour apporter une formation initiale" en même temps qu'une formation continue. Et ses partenaires parisiens, François Hubault (CEP) y compris, ne doutent pas de l'avenir prometteur de ce nouveau diplôme.

Contact : F. Hubault, CEP Ergonomie, Centre St Charles 162 rue Saint Charles 75015 Paris, tel 45 58 53 42.

CONCOURS DE L'OBSERVATOIRE DE LA VIE ETUDIANTE

Le concours de l'Observatoire de la vie étudiante, destiné à encourager les recherches sur les conditions de vie étudiante par les étudiants eux-mêmes, est reconduit pour 1993. Toutes les disciplines sont concernées : urbanisme, architecture, géographie, sociologie, gestion... Le jury portera un intérêt particulier aux travaux qui présenteront des initiatives concrètes ou un éclairage sur les mesures à prendre en matière d'habitat, de transports, d'animation, d'accès à la documentation, de sport, de santé... Les travaux doivent parvenir à l'Observatoire avant le 15 octobre.

Contact : Observatoire de la vie étudiante, 8 rue Jean Calvin 75005 Paris, tél. 40 79 91 33.

DIPLOMES DE PARIS I : STATISTIQUES 91-92

Disciplines	Sces *	Sces **	Sces	TOTAL
Diplômes	Juridiques	Economiques	Humaines	
Capacité en Droit	49	0	0	49
DEUG	754	823	1132	2709
DEUST	23	0	0	23
DEUP	0	18	0	18
LICENCE	995	723	1332	3050
MAITRISE	1121	907 dont MST 49 MSG 231, MIAGE 26	1012 dont MST 15	3040
DEA	530	387	738	1655
DESS	459	964	48	1471
DOCTORAT (1)	48	51	122	221
DOCTORAT D'ETAT (1)	4	3	20	27
HDR (1)	18	2	8	28
TOTAL	4001	3878	4412	12291

* y compris AES, ** y compris MASS, GESTION. HDR : habilitation à diriger les recherches, (1) année civile 1992
Sources : service de la pédagogie et des enquêtes statistiques (Paris I)

REVENDECATIONS DE L'ETUDIANT D'AUJOURD'HUI

suite de la page 1

Mais les enseignants doivent répondre à cet appel ; plus que jamais c'est sur eux que comptent leurs étudiants ; plus que jamais, il leur faut se rapprocher d'eux.

François Luchaire,
Professeur émérite de droit public et président honoraire de l'Université de Paris I Panthéon-Sorbonne

8/06/93

LA SESSION D'ACCUEIL PRE-RENTREE

Elle se déroulera au cours du mois de septembre selon le calendrier ci-contre. Ces journées permettent d'accueillir les nouveaux étudiants de première année à l'université pour leur faciliter la transition entre le lycée et l'université. Cette première prise de contact est donc très importante et se doit d'être parfaitement réussie... La présence des personnels concernés y est donc particulièrement souhaitée.

Contact : SODIP, Centre PMF.

Histoire de l'art et archéologie	Lundi 6 septembre à 14h - Amphi H Centre PMF 90, rue de Tolbiac 75013 Paris
Philosophie	Mardi 7 septembre à 9h - Amphi H Centre PMF 90, rue de Tolbiac 75013 Paris
Géographie	Mercredi 8 septembre à 13h30 - Amphi J Centre PMF 90, rue de Tolbiac 75013 Paris
Histoire	Vendredi 10 septembre à 9h - Amphi N Centre PMF 90, rue de Tolbiac 75013 Paris
Droit	Vendredi 17 septembre - Amphithéâtre II - 14h - 15h30 étudiants de A à J - Amphithéâtre I - 16h - 17h30 étudiants de K à Z Centre René Cassin 17, rue Saint Hippolyte 75013 Paris
Sciences Economiques	Lundi 20 septembre à 9h30 - Amphi N Centre PMF 90, rue de Tolbiac 75013 Paris
Gestion	Lundi 20 septembre à 14h30 - Amphi N Centre PMF 90, rue de Tolbiac 75013 Paris
Mathématiques appliquées et Sciences sociales	Mardi 21 septembre à 14 - Amphi L Centre PMF 90, rue de Tolbiac 75013 Paris
Accueil spécifique : étudiants étrangers	Mercredi 22 septembre à 14h30 - Amphi K Centre PMF 90, rue de Tolbiac 75013 Paris
Administration économiques et sociale	Jeudi 23 et vendredi 24 septembre à 10h - Amphi J Centre PMF 90, rue de Tolbiac 75013 Paris
Arts plastiques et Sciences de l'art	Mardi 28 septembre à 14h Centre St-Charles 162, rue St-Charles 75015 Paris

ACTIVITES SPORTIVES

Tournoi inter-UFR de football en salle

La cuvée 1993 a connu un grand succès : Nombre record d'équipes engagées : 24. Très forte proportion des économistes qui ont battu les géographes en finale. Les juristes, tenant du titre 92 se sont montrés cette année fort discrets. Un grand bravo à tous les participants !

"Mieux que Napoléon..."

La "Campagne de Russie" des 17 étudiants volleyeurs de l'université de Paris I fut un grand succès sportif et culturel.

L'équipe 1 jeunes gens gagne la finale du tournoi contre MGIMO-1 Moscou (3 sets à 0).

L'équipe 1 jeunes filles et l'équipe 2 jeunes gens se classent respectivement 2ème et 3ème ce qui reste une performance compte tenu de la fatigue générée par les heures de visites et de transports (Kremlin, Place rouge, musée Pouchkine, soirée Bolchoï, rue Arbat, Métro, stade olympique, université de Moscou, ville de Zagorsk et ... Mac Donald unique en son genre!).

"Ce voyage a permis de confronter nos connaissances en économie et en histoire à la situation réelle." ont déclaré Nicole Bracco (étudiante en histoire contemporaine), Olivier Burois (étudiant en sciences économiques), Ludovic

Langnier (étudiant en sciences économiques).

Contact : Mme Chêne, UEFAPS centre PMF, tél. 40 77 18 96.



Sur la Place rouge, les étudiants de Paris I...

LA RECHERCHE, LES BIBLIOTHEQUES

LE PETIT ICONOGRAPHE

Le CIRHAC et le Centre Ledoux (centres de recherche en histoire de l'art de l'université de Paris I) viennent d'éditer sous la direction de Gérard Monnier leur premier bulletin d'information "Le Petit Iconographe", Mai 1993 - Objectifs ? Relater les activités d'une période écoulée (ce premier numéro se proposant de rapporter les activités depuis l'été 1992 jusqu'au début de mai 1993), et publier un ou deux numéros par an en ouvrant les rubriques aux doctorants et aux post-doctorants.

Contact : CIRHAC, 3 rue Michelet 75006 Paris.

LES CRÉATEURS FACE AU SIDA

Un projet singulier d'exposition et de confrontation dans le 13ème arrondissement, lancé par le Centre d'études et de recherches en arts plastiques : CERAP.

Pourquoi un tel projet ?

En l'inscrivant dans le cadre des activités du "13ème arrondissement", en le structurant autour de manifestations se déroulant dans la chapelle de la Salpêtrière, ce projet répond à différentes considérations relatives au SIDA :

- son apparition dans sa soudaineté ;
- son interrogation d'une "conception de la médecine" par son surgissement en tant qu'épidémie ;
- sa spécificité : il n'est pas une "maladie" en tant que telle, mais un déficit immunitaire qui se manifeste par l'apparition d'autres maladies ;
- en tant que tel, il nécessite une nouvelle approche conceptuelle ;
- ses moyens de diffusion : sang, sperme, sécrétions vaginales, transmission de la mère à l'enfant. Il met en cause la relation à l'autre, tant celle du désir, que celle de la vie ;
- en Europe et aux U.S.A. : ses premières victimes font partie de minorités, de cette population dite "interstitielle" : homosexuels, drogués, émigrés (Haïtiens aux U.S.A.) exclus.....
- en Europe et aux U.S.A.,

proportionnellement, le plus grand nombre de ceux qui sont atteints appartient au monde de l'Art.

Le SIDA, ne peut simplement être perçu comme une maladie s'inscrivant à la suite des autres, une maladie du simple ressort médical. Les quelques éléments proposés nous permettent de le recevoir comme une interrogation :

- du champ médical
- du champ politique (utilisation, responsabilité)
- du champ social (prévention)
- du champ économique (procès du sang)
- du domaine éthique (individualisme)
- du domaine religieux, réduction de la morale au biologique (loi naturelle), oubli du relationnel.....
- du champ artistique (tant la population concernée, que par le rôle attribué à l'art, ce qui est un problème esthétique).

Pourquoi cette confrontation : "Les créateurs plastiques et le SIDA?"

- Si la création est en prise sur le vécu,
- Si les créateurs, en essayant d'assumer le présent dans leur œuvre, ne se contentent pas d'illustrer le fait SIDA, d'inventer une sorte de nouvel art de propagande...
- Si l'interrogation sur le SIDA est appréhendée comme un problème spécifiquement plastique, s'il est questionnement esthétique, alors l'exposition aura véritablement sa raison d'être, ce qui implique l'appel à des créateurs étrangers ayant travaillé sur ce "fait".

Il semble qu'en France la création plastique soit restée totalement étrangère à cette question, l'abandonnant aux écrivains ou à certaines campagnes publicitaires...

Pourquoi ce projet en tant que 1ère exposition ART / SIDA en France ?

Indépendamment de quelques galeries, en premier "urbi et orbi" de Gilles Dusein, d'Yvon Lambert, de l'Espace photographique de Paris, de la Galerie J. et J. Donguy (Espace aspegac) aucun travail plastique ne semble avoir été réalisé sur le SIDA et la raison n'en est pas le désintérêt des créateurs.

Mais le marché de l'art étant le seul

moyen de survivre pour les galeries, avec les achats éventuels des pouvoirs publics (que ce thème ne semble guère jusqu'à ce jour, concerner,) le créateur est totalement soumis à la loi du marché :

il n'a pas les moyens matériels de poursuivre sa recherche.

Quand bien même il arriverait à mettre sur pied un projet, il ne trouverait presque aucun lieu prenant le risque de se mettre financièrement en difficulté et d'être contraint de fermer ou de survivre dans l'aléatoire...

- Ainsi notre projet permettrait la confrontation avec des créateurs d'autres pays. Des créateurs travaillant ici et maintenant, en France, auraient la possibilité de réaliser et de montrer leurs recherches. Et ils ne s'agit pas de créateurs sans notoriété, d'Alain Fleig à Derek Jarman etc...

L'exposition "Manifeste" qu'avait organisé D.Bozo à Beaubourg rendait sensible que les courants les plus importants n'étaient pas réductibles à de purs jeux extérieurs au réel. Il ne s'agit pas de commandes sur ce thème, mais de propositions où le SIDA interroge la forme même de l'œuvre, son esthétique.

Notons que les manifestations liées au SIDA ne sont pas simples manifestations revendicatives, mais que celles de "act up", par exemple, sont proches de "rituels plastiques".

Pourquoi : la chapelle de la Salpêtrière ?

Une chapelle est lieu de distanciation, lieu de quête de sacré, de sens, espace où tentent de s'assumer la maladie, la souffrance et la mort. Elle est aujourd'hui aussi un lieu où sont organisées des expositions.

En tant que lieu situé au centre de l'hôpital de la Pitié-Salpêtrière, où des malades, des médecins, des soignants concernés par le SIDA travaillent, vivent et meurent, où d'autres luttent contre d'autres maladies, elle est le lieu où peuvent converger des espoirs, des quêtes d'images où se retrouver. Elle est un lieu privilégié, impliquant une interrogation esthétique des œuvres présentées.

Située dans le 13ème, elle est un espace

que l'on ne peut ignorer tant par sa surface, que par ce qu'elle implique pour les habitants du 13ème.

Pourquoi situer ce projet dans le cadre du 13ème art ?

Information préalable :

Du "Rituel pour Pierre Nitka" en 1986 (G. Boudaille...) à "Images pour vivre" réalisé par l'ARIC en 1991 autour de Patrick Barreau (qui participera à "Feu Jeanne" et "Promothée"), travail vidéo qui fût présenté à l'occasion des journées portes ouvertes de septembre 91, le 13ème se veut confrontation entre créateurs et habitants.

La rencontre avec les habitants pourrait se faire sous quatre angles :

- avec ceux qui "résident" ou travaillent à la Pitié-Salpêtrière,
- avec les habitants, en fonction de l'exposition et des films (cinéma ou vidéo, compris en tant que pratique plastique),
- la chapelle étant l'espace "ART / SIDA", une proposition pourra être faite aux écoles et aux différents organismes sociaux sur le thème de la prévention,
- un colloque symposium dont le titre pourrait être "Le corps, ses maladies et leurs images" organisé en liaison avec le projet de C. Gattinoni pourrait permettre que se développent autrement les différentes interrogations formulées ci-dessus. Il est évident que les projets sur l'hystérie et le SIDA seraient autonomes, mais ils impliquent une collaboration, d'autant plus intéressante que si l'hystérie se définit grâce à l'image photographique, le sida est une maladie sans images, une maladie presque conceptuelle, qui ne propose d'images que celles des maladies opportunistes qu'il génère.

Ce projet aurait aussi sa place dans le programme interdisciplinaire d'Epicure : La dynamique de Paris, ville capitale.

Le comité d'organisation

En liaison avec l'UNESCO, de nombreux plasticiens français et étrangers, les associations contre le SIDA et les autorités du 13ème, un comité d'organisation s'est mis en place pour gérer ce projet dès septembre afin qu'il puisse déboucher fin 93 (le 1er décembre sera la journée mondiale du SIDA) et jusqu'en avril 94, pour l'exposition et le colloque. Aux côtés du Centre d'études et

de recherches en arts plastiques de Paris I (CERAP, Jean Lancry, Michel Journiac et Jacques Miège) : le Centre d'études sur l'actuel et le quotidien de Paris 5 (CEAQ, Michel Maffesoli) et le CICP de Paris 8 (Jean-Pierre Faye, Geneviève Clancy et Philippe Tancelin).

Contact : CERAP, UFR 04, Michel Journiac, 162 rue St Charles 75015 Paris.



SIDA, UNE ENQUETE DES ETUDIANTS DE L'IDUP

Le 19 mai 93 les étudiants de l'IDUP (Institut de Démographie de l'université de Paris I), ont fait une présentation publique des résultats de l'enquête, remarquables, qu'ils ont réalisé sur la prévention du SIDA en milieu étudiant.



Cette présentation s'est déroulée au centre Saint-Charles et a été un véritable succès. Il s'agissait d'une manifestation originale pour un travail étudiant, et le public y est venu nombreux. Cette enquête a intéressé aussi bien les étudiants et les enseignants des universités d'Ile-de-France que des professionnels de santé ou des

associations. Le service de médecine préventive (SIUMP) prit une part active à la réussite de cette journée.

Les étudiants ont présenté leurs résultats de façon attractive, et en ouverture sur d'autres travaux actuels, comme la grande enquête sur la sexualité des français, menée par l'équipe du professeur Spira, présent à cette journée. Ils ont mis en évidence que les étudiants sont bien informés sur le SIDA et les moyens de prévention, notamment l'utilisation du préservatif. Cependant de la connaissance au comportement de prévention, il reste du chemin à parcourir.

Cette enquête a été réalisée entièrement par les étudiants dans le cadre de leur formation sous la direction de Maryse Jaspard enseignante à l'IDUP et avec le soutien de professionnels. Cette opération à but pédagogique et scientifique s'est située de fait dans le domaine de la santé publique et représente une véritable démarche de prévention.

Les résultats de cette enquête seront publiés dans le prochain numéro du journal de Paris I.

Contact : IDUP, 22 rue Vauquelin 75005 Paris, tél. 43 37 48 11.

SEMINAIRE SCIENCES DE LA VIE ET DROIT

Dans le cadre de la Cellule sciences et droit mise en place par le Ministère de la recherche sous la direction de Mme de Lamberterie, Directeur de recherche au CNRS, un séminaire post-DEA est organisé à l'intention des candidats à une thèse de doctorat dont le sujet concerne les rapports des sciences de la vie, de la biomédecine et du droit.

Sans se substituer aux formations dispensées au sein des Ecoles doctorales, le séminaire, proposé par les responsables de la Cellule sciences et droit, a plusieurs objectifs : favoriser le développement de la recherche juridique, renforcer les liens entre les chercheurs et contribuer à la formation de juristes spécialement compétents dans les matières couvertes par la Cellule.

Le contenu du séminaire sus-visé s'organise autour de quelques axes principaux tels que :

- 1) La connaissance et la maîtrise par les juristes, du langage, des concepts et des

méthodes des sciences biologiques et des pratiques médicales.

2) L'accès aux sources et documents pertinents de la littérature scientifique et juridique internationale.

3) La conviction de la validité et de la pertinence de la recherche juridique au regard de la théorie du droit (sources, concepts fondamentaux, méthodes, ...).

4) Un enseignement portant sur les dimensions culturelles (sociologique, économique, philosophique, éthique) du développement des sciences de la vie et sur les enjeux fondamentaux des évolutions actuelles pour l'avenir.

Ce séminaire est dirigé par une équipe

pluridisciplinaire composée de :

- Mme C. Labrusse-Riou, professeur de droit à l'université de Paris I

- M. L. Cadiet, professeur de droit à l'université de Nantes

- Mme I. de Lamberterie, directeur de recherche au CNRS (Droit)

- M. Errieau, docteur en médecine

- M. J.P. Renard, biologiste, directeur de recherche à l'INRA

- M. M. Tibon Cornillot, chercheur à l'EHESS, Docteur ès lettres

Il a lieu à Paris, à l'Ecole Normale Supérieure (45 rue d'Ulm Paris 5ème) de 10h à 18h. En 1993, il s'est tenu les 22 janvier, 12 mars, 14 mai, 11 juin.

En fin d'année (début juillet ou début septembre), une réunion de deux ou trois jours pourrait être prévue afin d'approfondir les recherches, de renforcer ou de diversifier les relations.

Ce séminaire réunit environ vingt à trente étudiants en cours de thèse, pour la plupart allocataires de recherche dans les facultés de droit ; ouvert principalement aux juristes, il compte cependant quelques chercheurs venus d'autres disciplines (biologie, médecine, philosophie). Il devra à l'avenir être plus largement ouvert à ces derniers ainsi qu'aux économistes.

Contact : Catherine Labrusse-Riou, UFR 05 ou Cellule sciences et droit, CNRS 27, rue Paul Bert 94204 Ivry sur Seine cedex.

ECHOS DES CENTRES ET DES SERVICES

■ CIES SORBONNE

Le CIES Sorbonne (Centre d'Initiation à l'Enseignement Supérieur de Paris-Sorbonne) regroupe 16 établissements dont 8 universités (Université de Paris I, Paris II, Paris III, Paris IV, Paris V, Paris VIII (Académie de Créteil), Paris IX, Reims (Académie de Reims), et 8 grands établissements (IEP, INALCO, CNAM, ENSAM, EHESS, EPHE, ENS et ENS de Fontenay Saint-Cloud).

Les CIES sont chargés de dispenser une initiation en matière de formation professionnelle aux moniteurs (les conditions de recrutement sont précisées dans un article sur le monitorat dans la rubrique "enseignants").

Rappelons que le monitorat apporte une initiation à l'enseignement supérieur à des allocataires de recherche (ou boursiers) :

- sous forme d'enseignement : 64 h TD ou 96 TP en premier cycle
- de stages d'initiation : 10 jours par an environ.

LES ACTIVITÉS DU CIES SUR L'ANNÉE 92-93

● Pour les 1ère années (promotion 1992)

1- L'Institution universitaire

Sur le plan national : une série de conférences sur les thèmes suivants : Profession : Enseignant-Chercheur. Les Lois Faure et Savary.

La sortie du monitorat.

Les débouchés pour les moniteurs.

La politique de jouvence universitaire.

Sur le plan local : fonctionnement d'un établissement universitaire. (organisé par chaque établissement).

2 - Didactique générale

Formation proposée par l'UFR des Sciences de l'éducation de l'université de Paris 5 :

Relations avec les étudiants à l'université. Approche et élaboration des phénomènes relationnels dans la pratique de l'enseignement à l'université. Information et orientation des étudiants à l'université. Connaissance du public étudiant. Autoscopie et formation.

Formation proposée par l'UFR des Sciences de l'éducation de l'université de Paris 9 :

Quelle pédagogie pour l'enseignement universitaire ?

Les groupes à l'université. Analyses et pratiques.

3 - Nouvelles technologies

Initiation à l'audio-visuel. Informatique.

Méthodologie d'accès aux banques de données.

● Pour les 2ème et 3ème années (promotion 1991 et 1990)

1 - Le métier d'enseignant et les sciences de l'éducation

Formation organisée par des enseignants de l'UFR des Sciences de l'éducation de l'université de Paris V.

2 - Nouvelles technologies

- Audio-visuel (à l'ENS de St Cloud) :
Son - Photographeur - Donner à voir
- Informatique et disciplines

3 - Modes d'enseignement

La prise de notes et l'exposé. L'exposé didactique. Les divers modes d'échanges dans les groupes et leur gestion. Résoudre les conflits dans le métier d'enseignant.

Communication et atteinte d'objectifs dans les groupes de TD.

Atelier thématique.

L'enseignant comme acteur.

Métier d'enseignant et formation d'acteur.

BILAN SUR LE RECRUTEMENT DES TROIS DERNIÈRES ANNÉES

Les allocataires-moniteurs :

Recrutement à la rentrée 90 : 103 moniteurs dont 34 à Paris I,

Recrutement à la rentrée 91 : 132 moniteurs dont 41 à Paris I,

Recrutement à la rentrée 92 : 146 moniteurs dont 46 à Paris I.

Les allocataires moniteurs normaliens (AMN) :

Recrutement à la rentrée 90 : 64 dont 12 à

UNIVERSITES - ENTREPRISES - EMPLOI

■ AIDE A L'INSERTION PROFESSIONNELLE

Le compte rendu des activités en matière d'aide à l'insertion professionnelle pour l'année universitaire 1992-1993 sera disponible début septembre et diffusé comme les années antérieures aux directions d'UFR et d'Instituts.

Un des objectifs d'ores et déjà fixé pour la rentrée prochaine est de mieux faire connaître, le Fonds documentaire spécifique en matière d'emploi que le SODIP met à disposition des utilisateurs potentiels.

Les travaux documentaires trop souvent négligés par les étudiants impliquent l'élaboration d'un catalogue thématique de la documentation et la constitution d'un index par mot clef.

Ces documents permettront à tout utilisateur, des recherches aisées et rapides.

A cela s'ajoutera un support léger, type dépliant, destiné à une large diffusion, présentant les grands thèmes de la documentation. L'ensemble de ces documents devraient être disponibles dès

le mois de septembre.

Enfin, le SODIP se préoccupe dès maintenant d'établir un calendrier prévisionnel pour la rentrée 93-94 (octobre, novembre, décembre). Intervention de sensibilisation et sessions de formation aux techniques de recherche d'emplois et de stages exigent un temps de préparation conséquent et doivent pouvoir s'intégrer parmi les nombreuses missions du SODIP. Il est donc important d'en faire la demande le plus tôt possible.

Contact : Sylvaine Mabon, Corinne Marquis, SODIP, Centre PMF, tél. 40 77 18 34.

■ STAGES EN ENTREPRISES : UN SERVICE DE L'UFR 06

Pour les étudiants de 3ème cycle de l'UFR 06 qui préparent la maîtrise de Sciences de gestion (MSG) ou un des 6 DESS, le stage en entreprise est une épreuve obligatoire. Chaque année la recherche de ce stage constitue pour chaque étudiant une difficulté supplémentaire qu'il doit résoudre lui-même conformément à l'usage propre à la filière gestion.

Dès la rentrée universitaire, le service de gestion des stages de l'UFR 06 remet à

chaque étudiant un dossier d'information contenant un ensemble de conseils pratiques pour la recherche d'un stage en entreprise ainsi que le fascicule du SODIP intitulé "La recherche de stages". Ces informations sont rappelées par le biais d'un tableau d'affichage réservé à cet effet "Comment trouver un stage ?".

Parallèlement le service des stages de l'UFR 06 envoie 500 à 600 relances à des entreprises susceptibles de proposer des stages (seulement 10 % répondent). La plupart des offres de stages sont obtenues par contact téléphonique et surtout par l'intermédiaire d'anciens étudiants de Paris I.

470 stages ont ainsi été trouvés cette année universitaire pour les étudiants de l'UFR de gestion.

Les quelques étudiants qui n'avaient pas réussi à trouver par leurs propres moyens ont été dépannés par le service de gestion des stages.

Certains stages de DESS ont débouché sur un emploi mais la conjoncture économique ne garantit pas une insertion systématique...

Contact : Mme Martelli-Treney, UFR 06, Service des stages, tél. 40 46 28 17.

RELATIONS INTERNATIONALES

■ DOCTEUR HONORIS CAUSA

Le jeudi 1er juillet 1993 à 15 heures dans les Grands salons de la Sorbonne, s'est déroulée une séance solennelle, présidée par Mme Michèle Gendreau-Massaloux, Recteur de l'Académie, Chancelier des Universités de Paris au cours de laquelle le Président Georges Haddad a remis les insignes de Docteur Honoris Causa à M. Federico Mayor, directeur général de l'Unesco.

■ PRIX SCIENTIFIQUES FRANCO-ALLEMANDS 1993

Les prix scientifiques franco-allemands de la Fondation Alexander von

Humboldt ont été attribués cette année à neuf personnalités scientifiques allemandes et françaises, à l'issue de réunions de sélection qui se sont tenues à Bonn et à Paris.

Le ministère de l'Enseignement supérieur et de la recherche et la Fondation allemande Alexander von Humboldt décernent chaque année (depuis 1983) un prix à des chercheurs de l'autre pays ayant acquis une renommée internationale et contribué de façon particulière au développement de la coopération scientifique entre les deux pays.

D'un montant de 150 000 francs, ces prix sont destinés à financer des séjours prolongés pour les lauréats dans les

laboratoires du pays voisin.

Rappelons que chaque année cette Fondation (dont l'origine remonte à 1860 et dont la France est le principal partenaire après les Etats-Unis), décerne près de 200 prix à des scientifiques étrangers de réputation internationale, distinctions qui s'inscrivent notamment dans le cadre de programmes bilatéraux avec une dizaine de pays.

Parmi les lauréats français : Michel Fromont, professeur de droit public à l'université de Paris I, directeur du Centre d'études du droit des pays de l'Europe continentale.

PROGRAMMES ERASMUS 1993-94

Discipline	Enseignant à Paris I	Université coordonnatrice	Nb d'Univ. ds le réseau	Univ. vers lesquelles est prévue la mobilité étudiante
Economie	M. Kempf	Univ. de Vérone	7	Vérone, Birmingham
Economie	M. Kempf	Univ. de Glasgow	5	Glasgow
Economie	M. Kempf	Univ. de Fribourg	4	Fribourg, Bamberg, Barcelone
Gestion	M. Parent	Univ. de Birmingham	5	Anvers, Birmingham, Lisbonne, Wuppertal
Informatique	Mme Rolland	Vrije Univ. Amsterdam	7	Klagenfurt, Trondheim
Archéologie	M. Croissant	Univ. Aristote de Thessalonique	5	Thessalonique, Florence, Munich
Archéologie	M. Schnapp	Univ. de la Sarre à Sarrebruck	4	Sarrebruck, Rethymnon
Droit	M. Fromont	Univ. de Cologne	2	Cologne
Sciences de l'Education	M. Offerlé	Univ. de Florence	20	Glasgow, Florence
Histoire	M. R. Girault	Univ. de Florence	19	Florence, Rome, Bonn, Cork, Southampton
Histoire	M. Guerra	Univ. de Leiden	16	Séville, Coventry
Histoire de l'Afrique	M. Boulegue	Univ. de Pise	18	
Démographie	M. Dittgen	Univ. Catholique de Louvain	11	Louvain
Géographie	M. Noin	Univ. Complutense de Madrid	4	Madrid, Bruxelles, Lisbonne

PROGRAMMES INTENSIFS 1993-94

Discipline	Enseignant responsable à Paris I	Université pilote	Universités engagées dans le réseau
Droit international	M. Queneudec	Université de Messine	14
Droit	M. Fromont	Université de Fribourg	18

ERASMUS 1993-94

Les résultats de la sélection de la Commission des Communautés européennes viennent de nous parvenir : pour 1993-94, l'université de Paris I participera à 14 programmes interuniversitaires de coopération (PIC) et à 2 programmes intensifs.

Les deux cursus juridiques intégrés (avec Londres et Cologne) recevront également le soutien financier Erasmus au cours de l'année prochaine.

Contact : Bureau Erasmus, Présidence de Paris I, tél. 46 34 97 01 ou 02

ERASMUS 1994-95

Le nouveau *Guide du candidat ERASMUS* pour l'année académique 1994/95 est disponible auprès du Bureau Erasmus de Paris I (centre Panthéon).

Comme à l'accoutumée, il contient les formulaires de candidature pour les programmes interuniversitaires de coopération (PIC) et les bourses de visites.

Nouvelles candidatures PIC : un formulaire doit être complété pour toute candidature à un nouveau PIC présentée en tant qu'établissement coordonnateur.

Ceci concerne également les candidatures à des PIC qui ont reçu une aide financière en 1993/94 pour une année seulement, les candidatures à des PIC dont l'aide financière n'a pas été renouvelée en 1993/94, ainsi que les candidatures à des PIC dont les demandes d'aide financière ont été rejetées précédemment.

Il s'agit de PIC qui débiteront durant la période du 1er juillet 1994 au 30 septembre 1995.

La date limite de réception à Bruxelles étant fixée au 31 octobre 1993, les dossiers devront être déposés au Bureau Erasmus de Paris I pour le 21 octobre au plus tard.

Candidatures pour les bourses de visite du personnel de l'enseignement supérieur : le formulaire de candidature doit être rempli par tout candidat, qu'il ait ou non bénéficié précédemment d'une bourse de visite.

Le but de ces bourses est de permettre au personnel enseignant et administratif d'effectuer des visites d'information, des visites préparatoires et des visites d'enseignement dans les établissements d'enseignement supérieur éligibles d'un ou de plusieurs autres états éligibles. La durée totale d'une visite ne peut en aucun cas excéder quatre semaines ; en 1992, la bourse moyenne était de 700 écus par personne.

Le délai de présentation des demandes est de 5 mois avant le début de la visite. Les candidatures peuvent être envoyées à

n'importe quel moment, compte tenu, toutefois, des dates de clôture des quatre prochains tours de sélection :

- 1^{er} juillet 1993 pour une décision en septembre 1993 ;
- 1^{er} octobre 1993 pour une décision en décembre 1993 ;
- 1^{er} janvier 1994 pour une décision en mars 1994 ;
- 1^{er} avril 1994 pour une décision en juin 1994.

TEMPUS / EX-CEI

Dans le cadre du programme TACIS, un programme TEMPUS est ouvert pour la Biélorussie, la fédération de Russie et l'Ukraine.

1) Secteurs concernés :

- sciences humaines et sociales (y compris histoire et droit)
- sciences politiques et économiques (non axées sur le commerce et la gestion)
- langues modernes européennes (non axées sur la littérature ou la linguistique)

- amélioration de la gestion universitaire.

Il est possible de présenter des projets transdisciplinaires, dans chacun de ces secteurs ou en associant plusieurs d'entre eux.

2) Financements :

Le financement est prévu pour permettre la préparation du projet la première année et sa réalisation les années suivantes. Pour 1993, le budget sera donc relativement léger. Les sommes affectées à ce programme ne sont pas négligeables, puisqu'une trentaine de projets devraient être retenus pour les 3 ans de durée du programme et pour l'ensemble des pays de la Communauté, dotés chacun en moyenne d'1 million d'écus (sur les 3 ans).

3) Délais :

Aucun projet ne pourra être financé sans

avoir au préalable fait l'objet d'un financement au stade du pré-projet.

La date limite de réponse au premier appel à dépôt de pré-projets est fixée au 20 septembre 1993 ; les dossiers devront donc être remis au Bureau Tempus de Paris I pour le 13 septembre au plus tard.

Une deuxième série d'appels (pré-projets et projets) est prévue pour 1994, mais nous ne savons encore rien des crédits qui pourront y être affectés. Il est donc recommandé aux établissements qui veulent obtenir un financement dans le cadre de ce programme et qui sont dès maintenant prêts à le faire de déposer un dossier de pré-projet dès cette année.

4) Etablissements partenaires :

Le projet doit associer, au sein du consortium, un établissement de 2 pays au moins et 3 au plus de la Communauté à

un établissement multidisciplinaire classique ou technique de l'un des 3 pays éligibles. La participation active d'un établissement d'un autre pays du G24 sera un "plus" notable, mais celui-ci ne devra rien recevoir des fonds communautaires attribués au projet. Enfin, au consortium qui constitue le "noyau dur" du projet peuvent être associés d'autres institutions de la Communauté, en réseau ou hors réseau.

5) Contenu du projet :

Les objectifs du projet doivent être clairs, ciblés et ils doivent répondre à des besoins réels et définis du pays concerné. le but très clairement recherché est l'impact maximum pour le pays-cible.

Contact : Service des relations internationales, Centre Panthéon, tél. 46 34 97 01 ou 02.

NB : 1 écu = 6,877 francs.

VIE PUBLIQUE DES COLLEGUES

NOMINATIONS

Le professeur Bernard Guénée est nommé membre de la commission chargée d'examiner les candidatures aux postes de membre de l'Ecole française de Rome pour l'année 1993-1994.

Le professeur Marie-Claude Oury a été nommé recteur de l'académie d'Orléans-Tours

Le professeur François Dagognet a été nommé membre du Comité national d'évaluation des universités (CNE).

Le professeur Jean-Marie Cotteret a été nommé conseiller technique au cabinet du ministre d'Etat, garde des sceaux, ministre de la justice.

Le professeur André Kaspi a été nommé président de la Commission destinée à examiner le fonctionnement des IUFM (Instituts universitaires de formation des maîtres).

M. Claude Jolly, directeur de la Bibliothèque de la Sorbonne, vice-président du conseil d'administration de la Bibliothèque nationale, membre du conseil scientifique de la Bibliothèque de France est nommé membre du groupe de travail constitué pour examiner l'avenir de la BdF et de la BN par le ministre de la

culture.

Le professeur Denise Flouzat est nommé membre civil titulaire du jury du concours d'admission dans le corps du contrôle des armées en 1994.

Le professeur Jean Gicquel est nommé membre civil suppléant du jury du concours d'admission dans le corps du contrôle des armées en 1994.

Le professeur Philippe Braud est nommé membre du jury du diplôme de l'Ecole spéciale militaire de Saint-Cyr (constitué pour sanctionner la scolarité de la promotion 1990-1993).

Le professeur Hubert Kempf est nommé membre du jury du troisième concours d'entrée à l'ENA de 1993.

PUBLICATIONS

François-Xavier Aubry : "Entretien avec F.X. Aubry" (L'Etat, le plan, l'aménagement du territoire, la décentralisation) Revue "Pouvoirs locaux" Mai 1993.

François-Xavier Aubry : "Note de jurisprudence sous l'arrêt Fédération Interco CFDT" Conseil d'Etat 27 Nov 1992. AJDA Mai 1993 n°3 (Fonction publique territoriale. Principe de légalité. Pouvoir réglementaire local)

François-Xavier Aubry : "Futuribles d'une nouvelle donne territoriale". "Départements et communes" (Association des Maires de France) Juin 1993.

Michel Kaplan : "Byzance" Documentation photographique n° 7015 Fev. 1993 La Documentation française.

Gilles Touchais (édition revue et augmentée par) : "L'art grec de Kostas Papaisannou" Ed. Citadelles-Mazenod 1993.

Pierre Fresnault-Deruelle : "L'éloquence des images", PUF 1993.

Dominique Chateau : "Citizen Kane", Ed. L'interdisciplinaire, collection film(s) 1993.

Corinne Charlery : "Service public et collectivités locales : entre mariage de raison et divorce pour faute", Revue Espace universitaire Mars/Avril 1993.

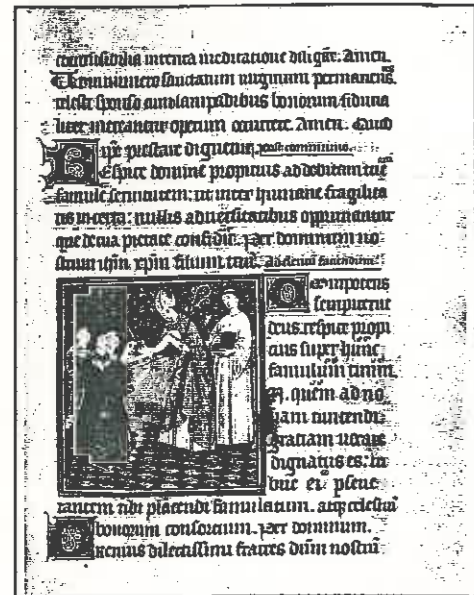
Michel Vovelle (présentation de) : "Mémoires de Joseph Fouché duc d'Otrante", Coll. "Acteurs de l'histoire" Imprimerie nationale 1993.

Bernard Guerrien : "La théorie des Jeux", Economica 1993.

Claude Jolly et Bruno Neveu (textes réunis par) : "Eléments pour une histoire de la thèse", Mélanges de la bibliothèque

de la Sorbonne, 12 - Aux amateurs de livres 1993.

Société des historiens médiévistes de l'enseignement supérieur public (S.H.M.E.S.) (avant propos de Michel Balard) : "Le clerc séculier au Moyen-âge" Publications de la Sorbonne 1993.



Georges Canguilhem : "Actes du colloque" Albin Michel 1993.

Françoise Bonardel : "Philosophie de l'alchimie - Grand œuvre et modernité" PUF 1993.

METIS-CNRS Université de Paris I : "La lettre du METIS" juin 1993 n° 2 CNRS / Université Paris I Centre PMF.

Jacques Bouveresse : "L'Homme probable. Robert Musil, le hasard, la moyenne et l'escargot de l'histoire", Ed. L'Eclat 1993.

Yves Chaput : "Les transmissions d'entreprises" Que sais-je ? PUF 1993.

Jean-Paul Costa : "Le conseil dans la société contemporaine", Collection "Mieux connaître" dirigé par François Luchaire - Economica 1993.

François-Xavier Aubry : "Régime indemnitaire des fonctionnaires territoriaux", l'Actualité juridique droit administratif (mars 93).

Dominique Noguez : "Les trente six photos que je croyais avoir prises à Séville" Ed. Maurice Nadeau 1993.

Jean-Paul Gilli : "Roland Garros : une affaire exemplaire", La Gazette du Palais 9 et 10 juin 1993.

IEDES : "Agriculture, écologie et développement" Revue Tiers-monde n° 134 Avril-Juin 1993, "La Réhabilitation

de la demande" n° 135 Juillet-Septembre 1993.

Pierre Bauchet : "L'imparfait libéralisme", Ed. de l'Épargne 1993.

Mireille Bebeneau : "Le cardinal d'Espagne", l'Information littéraire n°2 Ed. Les Belles Lettres.

"Antoine à Rouen" Etudes normandes.

Etienne Balibar : "La philosophie de Marx" Repères, la Découverte 1993.

Brigitte Stern (documents présentés par) : "Guerre du Golfe - Le dossier d'une crise internationale (1990-1992)" Coll. "Retour aux textes" La documentation française - 1993.

DANS LA PRESSE

Jean-Denis Bredin : "Le rêve d'une autre société" Le Monde 26/05/93.

Mireille Delmas-Marty (interview de) : "L'Europe devient un laboratoire de pluralisme juridique", Le Monde 25/05/93.

Georges Haddad (interview de) : "Georges Haddad, conférence des présidents d'université", Espace universitaire Mars/Avril 1993.

André Rabilloud (interview de) : "Un cruel manque de structures", Le Figaro Grandes écoles universités, mercredi 19 mai 1993.

Yves Michaud (interview de) : "Yves Michaud : questions d'école", Le Quotidien de Paris 6 mai 1993.

Maurice Duverger : "Quelle représentation européenne ?", Le Monde 7 mai 1993.

Jean-Paul Bertrand : "Vendée : le bicentenaire oublié" "Un sujet délicat, douloureux", Le Quotidien de Paris 7 mai 1993.

Evelyne Pister (à propos de) : "Politique culturelle premier accroc sur une femme", le Quotidien de Paris 7 mai 1993.

Olivier Duhamel : "De Gaulle, connais pas", L'Express 27/05 au 2/06/93.

Bernard Gazier (interview de) : "L'emploi et la course à la productivité", France-Culture le 4 juin 1993.

Iannis Xenakis (interview de) : "Le désarroi des avant-gardes", Le Quotidien 06/06/93.

Maurice Duverger : "Reconstituer une Bosnie", Le Monde 9/06/93.

François Luchaire et Georges Vedel : "L'exception d'inconstitutionnalité", Le

Monde 11/06/93.

Jean-Louis Mucchielli : "Chômage et délocalisations", Le Figaro 18/06/93.

Olivier Duhamel : "SOS emploi" L'Express 24/06/93.

Léo Hamon : "Ce que doit être la politique française" Le quotidien de Paris 24/06/93.

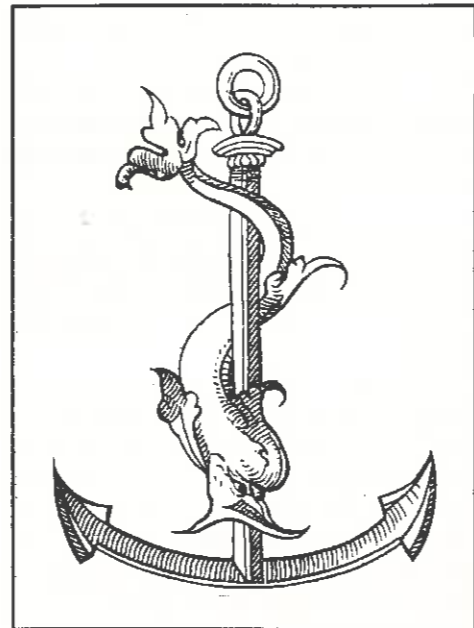
Christian de Boissieu : "Un optimisme raisonnable" Le Figaro 25/06/93.

COLLOQUES ET RENCONTRES SCIENTIFIQUES

Le Centre d'éducation permanente de l'université de Paris I a organisé, le 15 juin dernier en Sorbonne, une conférence-débat sur le thème "Le capitalisme vert est-il une mode ?" Contact : CEP Paris I, tél. 40 46 27 66, Fax : 40 46 28 62.

Le Laboratoire de Microéconomie Appliquée (LAMIA) a organisé un colloque "journées de microéconomie appliquée" les 4 et 5 juin 1993 à SFAX, Tunisie. Contact : LAMIA, université de Paris I, Centre PMF, 90 rue de Tolbiac 75634 Paris cedex 13, tél. 40 77 19 60.

Claude Jolly, Directeur de la bibliothèque de la Sorbonne et **Geneviève Boisard**, Directeur de la bibliothèque Sainte-Geneviève organisent une exposition "Livres d'emblèmes" du 24 juin au 11 juillet 1993 à la Chapelle de la Sorbonne, place de la Sorbonne Paris 5e.



REPERES

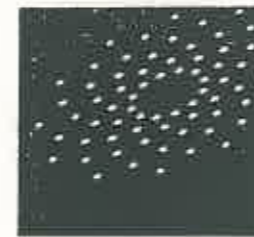
EURO-FERVEUR

Le 9 mai, le Mouvement européen a organisé une grande fête de l'Europe au merveilleux parc paysager de la Grande Terre, à la Celle-St-Cloud. Malgré quelques ondées printanières, le soleil fut au rendez-vous et la foule des "eurofervents" aussi (sus aux euro-sceptiques !).

Peu de discours (celui de Jacques Delors fut enthousiasmant) par contre de nombreux "espaces-dialogues" attractifs et, surtout, de la documentation précieuse et massive, notamment un remarquable "Guide SVP de l'Europe" (B. de Gastines et J.M. Sylvestre, Editions SVP 800 pages environ).

Cet ouvrage, très à jour, très complet (8 pages de table des matières) me paraît indispensable à tout eurofervent et mérite de figurer dans toutes les bonnes bibliothèques.

Edith Kosmanek, Assistante de mathématiques au centre Pierre Mendès France.



TEMPS LIBRE

LA MEMOIRE DE PARIS

La ville de Paris, lance une opération baptisée "La mémoire de Paris" qui consiste à faire appel aux souvenirs des parisiens qui ont vécu dans la capitale entre 1919 et 1939.

Les parisiens concernés pourront envoyer leurs témoignages à "La mémoire de Paris", mairie de Paris, BP 223, 22 quai de la mégisserie, 75001 Paris. Ces témoignages, qui devront porter sur tous les thèmes de la vie quotidienne (famille, école, monde du travail, environnement, culture, loisirs, sports...), seront recueillis

L'AGE DES SAVOIRS

M. Claude Allègre vient d'éditer chez Gallimard : "L'âge des savoirs, pour une renaissance de l'université".

LOI ELECTORALE. LES RETRAITES, ETUDIANTS ET INACTIFS POURRONT VOTER PAR PROCURATION

La première proposition de loi de la nouvelle législature, étendant le droit de vote par procuration, a été adoptée à l'unanimité en première lecture par l'Assemblée nationale. Ce droit ne concernait jusqu'à présent que les actifs. Désormais, sont autorisés à voter par procuration tous les électeurs dont les "obligations dûment constatées les placent dans l'impossibilité d'être présents" le jour du vote dans leur commune d'inscription.

LES BOURSES D'ENSEIGNEMENT SUPERIEUR

L'Education nationale attribue des bourses d'enseignement supérieur aux étudiants. Les dossiers sont fournis par l'établissement fréquenté ou le rectorat et doivent être déposés, dûment remplis au secrétariat de l'université ou de l'école avant le 30 avril pour l'année universitaire suivante. Les décisions d'acceptation ou de rejet sont notifiées avant fin juillet. Les candidats doivent être français (ou étrangers sous certaines conditions),

titulaires du baccalauréat ou d'une équivalence, âgés de moins de vingt-six ans et inscrits dans une classe préparatoire, une section de technicien supérieur, une université ou un autre établissement d'enseignement supérieur habilité. Les bourses sont accordées en fonction des ressources familiales. Leur montant, pour l'année en cours, va de 6 390F à 17 244F selon les échelons. Les demandes doivent être renouvelées chaque année et l'étudiant doit justifier de sa réussite pour l'année d'étude précédente. D'autres bourses sont accordées, dans des conditions comparables, aux étudiants qui fréquentent des établissements dépendant d'autres ministères.

LOGEMENTS CROUS

Les dossiers d'admission en résidence universitaire sont disponibles chaque année à partir du 1er février et doivent être remis avant le 31 mars. Il est encore possible de retirer un dossier, mais les nouvelles demandes ne seront pas examinées avant décembre prochain. Pour bénéficier d'une place en résidence universitaire, il faut être un étudiant de moins de 26 ans et de nationalité française, dont les parents ne payent pas plus de 15000 F d'impôt. Les étudiants étrangers ne peuvent bénéficier d'un logement étudiant que s'ils sont boursiers du gouvernement français ou d'Erasmus Contact : 3615 CROUS.

DECOUVERTE DE LA FRANCE A PIED

Ceci est le thème de l'exposition de photos, de gravures et d'objets, présentée jusqu'au 31 juillet, dans la galerie Aventure de l'Espace Kronenbourg, à Paris. Sur place, informations culturelles sur les sites et renseignements pratiques essentiels. En complément, présentation de livres, guides et cartes ainsi qu'un cycle de rencontres, de conférences et de projections. Du lundi au samedi, de 10h à 18h (entrée libre), au 30 avenue Georges V 75008 Paris, tél. 44 31 16 00.

COMMUNICATION

LE NOUVEAU GUIDE DE L'ETUDIANT

Cette année le traditionnel Guide de l'étudiant de Paris I s'enrichit d'un agenda. Placé en fin de guide et en couleur, cet agenda, qui rappelle les principales échéances du calendrier universitaire, permettra de noter emploi du temps et rendez-vous.

Ainsi, l'étudiant disposera-t-il en permanence de toutes les informations concernant sa scolarité pour une meilleure organisation...

Le guide signale en outre tous les services rendus aux étudiants par le minitel 3615 code Paris I.

Toutes suggestions en vue d'une amélioration de cet ouvrage seront les bienvenues...

Ce guide-agenda sera vendu au :

- Service des inscriptions administratives, Bureau C1105, Centre Pierre Mendès-France,

- Bureau 214, Centre Panthéon.

Contact : Madeleine Burjade, SODIP, Centre PMF, tél. 40 77 18 34.

NOUVEAUTES

Les services centraux et les UFR en contact avec les étudiants et le public peuvent désormais améliorer leur travail d'information par le biais de la télématique. ils peuvent communiquer en direct vers l'extérieur : rubrique "Affichage à tous les panneaux" dans "Le courrier des services". Chaque UFR dispose de son panneau d'affichage pour les "Infos au jour le jour" de son unité et

d'un panneau général pour les "Informations permanentes" consultables par les étudiants et le public (3615 Paris I) Exemples d'utilisation : annonces de dates (partiels, cours, TD, inscriptions dans les différents cycles...), d'évènements propres à l'UFR (colloques, absences, projets, recherches...) publicité ou promotion d'activités, modifications diverses, résultats d'examens (prévu)... Ces informations sont affichées directement à partir de leurs BAL.

De plus la mise en place de nouvelles applications télématiques installées récemment sur le serveur 3615 Paris I vont permettre d'améliorer la communication entre les étudiants : avec "La messagerie pour les étudiants" et "Les petites annonces des étudiants". Destiné à faciliter la communication des informations entre les étudiants de Paris I et avec les associations d'étudiants, ce service a été ouvert début juin. Deux grandes rubriques pour les annonces des étudiants : "Intra-Muros.(tous sujets liés à leurs études dans Paris I : échanges de livres, de photocopiés, activités de recherche...)."Extra-Muros" (Autres sujets intéressant la vie des étudiants : logement, jobs, dactylographie, micro-informatique...

Des offres d'emplois peuvent d'ores et déjà être diffusées par ce canal (en attendant la création d'un service spécifique "Relations-entreprises-emplois".

Contact : Michel Bousez, Epicure, Centre Panthéon, tél. 46 34 97 41, Fax 43 26 21 49.



AGENDA

- Cérémonie de remise des insignes de Docteur Honoris Causa à M. Federico Mayor : 1er juillet.
- Conseil scientifique : 28 juin.
- CCP mouvement interne : début juillet
- Vacances d'été : du jeudi 15 juillet 1993 au matin au jeudi 2 septembre 1993 au matin.

SOMMAIRE

INTRA- MUROS	p. 2
PERSONNELS: INFOS ACTUALITES	p. 8
RELATIONS EXTERIEURES	p. 11
INFOS PRATIQUES	p. 15

CONCEPTION :

EPICURE, service de communication de l'Université de Paris I Panthéon-Sorbonne

Présidence de l'Université, 12 place du Panthéon 75231 Paris CEDEX 05, Tél (1) 46 34 97 41, Fax (1) 43 26 21 49, MINITEL 3615 code Paris 1.

Adresse BITNET : EPICURE@FRORS31.BITNET

RESPONSABLE : Michel BOUSEZ

MISE EN PAGE : Corinne MASNOU et Valérie PATEAU, Présidence de Paris I

RÉALISATION ET DIFFUSION :

Services de la Présidence, de la Reprographie Sorbonne et de la Division CEL.

Grâce aux informations fournies par les membres de l'Université de Paris I, ce journal est réalisé par Anne-Marie NOTÉ et Frédérique de LATORRE.

Les informations doivent parvenir à EPICURE avant le 15 de chaque mois.

CONTACT : Anne-Marie NOTÉ, Epicure, Centre Panthéon Tél : 46 34 99 41.